



STREETNET INTERNATIONAL

Projet Baromètre

Résumé exécutif
Harare/Chitungwiza, Zimbabwe



À propos du projet Baromètre

On estime que l'emploi informel représente 58 % de l'emploi total, soit près de 2 milliards de travailleurs. Les vendeurs ambulants et les commerçants des marchés constituent une part importante de l'économie informelle, fournissant des biens et services essentiels et contribuant de manière significative à l'économie et à la société. Cependant, la plupart travaillent dans des conditions précaires, avec des revenus instables, un manque de protection sociale, des conditions de santé et de sécurité insuffisantes, et sont exposés à des risques de violence et de harcèlement. Leur travail n'est pas pris en compte dans les statistiques et les politiques officielles. En 2015, l'OIT a adopté la Recommandation 204 afin d'orienter les gouvernements dans la transition des travailleurs de l'économie informelle vers l'économie formelle, tout en préservant leurs moyens de subsistance et leurs droits.

En 2024, Street Net International (SNI), en collaboration avec le Global Labour Institute (GLI), a lancé le projet Baromètre afin de suivre et de documenter les conditions de travail des vendeurs ambulants et des commerçants des marchés, notamment leurs moyens de subsistance, leurs caractéristiques et les principaux problèmes rencontrés, et d'informer SNI sur les thématiques clés, en particulier sur les possibilités de formalisation de l'emploi informel. Le projet visait également à renforcer les capacités de recherche et de suivi des affiliés de SNI. S'inscrivant dans le cadre du Programme pour le travail décent de l'OIT, le projet a défini des indicateurs clés pour encadrer le suivi, notamment le dialogue social, la protection contre la violence et le harcèlement, le droit au travail sans restriction, l'accès à la protection sociale, les possibilités de formalisation de l'emploi et des conditions de travail décentes.

Deux villes ont été sélectionnées comme villes pilotes pour le projet Baromètre : Harare (Zimbabwe), en partenariat avec la Chambre zimbabwéenne des associations de l'économie informelle (ZCIEA), et Buenos Aires (Argentine), en partenariat avec l'Union des travailleurs de l'économie populaire (UTEP). Ce rapport présente une synthèse des conclusions tirées des travaux menés au Zimbabwe.



Un commerçant informel interviewé sur son lieu de travail en janvier 2025.

Méthodologie

Le projet Baromètre a débuté par une réunion de lancement en novembre 2024 à Harare, au Zimbabwe, animée par le GII. Des représentants de SNI et des organisations affiliées participantes ont discuté des objectifs du projet, approuvé les outils de recherche et défini les priorités et le plan de travail. La méthodologie de l'étude comprenait la collecte de données quantitatives et qualitatives au moyen de questionnaires, de discussions de groupe, d'entretiens approfondis et d'entretiens avec les parties prenantes. Les outils de recherche ont été élaborés autour de six indicateurs clés du projet, puis affinés grâce à des formations, des observations de terrain, des consultations avec la ZCIEA et des tests.

Le travail de terrain a été mené en janvier 2025 par une équipe de huit chercheurs bénévoles locaux, désignés par la ZCIEA. Tous étaient des fournisseurs et des militants qui connaissent bien le secteur. Le Centre de formation et de soutien à la recherche (TARSC), partenaire de recherche local, a apporté un soutien supplémentaire en matière d'orientation et d'analyse des données. Avant de commencer la collecte de données, l'équipe d'enquête a participé à un atelier de formation qui a permis de revoir et de tester le questionnaire et de développer les compétences et l'expérience nécessaires à la réalisation de la recherche. Le questionnaire comportait un mélange de questions ouvertes et semi-structurées. L'enquête a été menée sur 12 marchés d'Harare et de Chitungwiza, sélectionnés pour représenter un large éventail de vendeurs, de commerçants et d'autres professions connexes. Un échantillonnage représentatif a permis d'atteindre un échantillon cible de 500 personnes. La collecte de données a inclus 548 questionnaires validés, recueillis sur des marchés formels et informels. En complément de l'enquête, six groupes de discussion ont été organisés, dont certains spécifiquement destinés aux femmes et aux jeunes travailleurs. Ces groupes ont permis d'approfondir les problématiques liées à la main-d'œuvre, les défis du secteur et les propositions d'amélioration. Par ailleurs, 10 entretiens approfondis avec des travailleurs ont fourni des informations détaillées sur leurs activités quotidiennes, les coûts et leurs moyens de subsistance. Des entretiens complémentaires avec les parties prenantes ont également été menés afin de recueillir leurs points de vue sur les enjeux clés et les pistes d'amélioration du secteur. L'analyse des données a fait appel à des méthodes quantitatives et qualitatives, avec le soutien de partenaires de recherche locaux.

Commerce ambulant et commerce de marché informels au Zimbabwe

Depuis son indépendance, le Zimbabwe est confronté aux défis économiques et politiques significatifs. Malgré une certaine reprise observée en 2023, des problèmes persistants tels que l'inflation, les fluctuations monétaires et les chocs environnementaux continuent de freiner la croissance. Sa capitale, Harare, et ses environs, notamment Chitungwiza, sont des centres urbains densément peuplés où de nombreuses personnes dépendent de l'économie informelle pour vivre. Ce secteur s'est développé en raison du déclin des emplois formels, de la désindustrialisation et des crises économiques des dernières décennies.

Le travail informel, en particulier le commerce ambulant et le commerce de marché, constitue une source de revenus essentielle pour beaucoup, notamment les femmes et les jeunes. Cependant, les travailleurs sont souvent privés de protection juridique et sont confrontés au harcèlement, aux expulsions et à des conditions de travail précaires. Les municipalités locales organisent le commerce ambulant par le biais de permis et de règlements de marché, avec le soutien d'agences nationales œuvrant dans les domaines de la gestion urbaine, de la sécurité sociale, de l'égalité des sexes et du développement économique.

Organisation de travailleurs

La Chambre des associations de l'économie informelle du Zimbabwe (ZCIEA) est une organisation nationale représentant les travailleurs du secteur informel et les travailleurs indépendants à travers le Zimbabwe. Fondée en 2002 par des groupements de commerçants informels, elle vise à améliorer les conditions de vie de ses membres en les organisant, les formant, défendant leurs droits, les autonomisant et les représentant. Issue du Congrès des syndicats du Zimbabwe (ZCTU), la ZCIEA continue de représenter les travailleurs de l'économie informelle lors des instances de négociation nationales. La ZCIEA regroupe des vendeurs ambulants, des commerçants, des artisans, des mécaniciens, des mineurs et des petits fabricants.

La ZCIEA fonctionne selon une structure décentralisée avec des unités régionales, locales et communautaires, dirigées par des équipes de direction incluant des jeunes, des femmes et des personnes handicapées. Malgré sa croissance et ses succès en matière de plaidoyer, ses membres sont toujours confrontés à des difficultés telles que l'instabilité économique, les inégalités de genre, l'absence de reconnaissance officielle et le harcèlement. La ZCIEA collabore également avec d'autres organisations de la société civile, notamment l'Initiative des vendeurs pour la transformation sociale et économique (VISET), afin de soutenir les travailleurs de l'économie informelle.



Vendeurs ambulants au Zimbabwe pendant le processus de recherche participative en janvier 2025

Principales Conclusions

Caractéristiques de la main-d'œuvre

L'économie informelle du commerce ambulant et des marchés à Harare et Chitungwiza est diversifiée. Les vendeurs exercent leur activité dans différents contextes, des marchés fixes au commerce de rue itinérant, et proposent une large gamme de biens, principalement des vêtements, des chaussures et des produits agricoles. La plupart des vendeurs gagnent leur vie en vendant des biens ou des services tels que la coiffure, la couture ou les réparations. Parmi les autres fonctions, on trouve celles de porteurs, de transporteurs, d'agents de sécurité, d'entreposeurs, de propriétaires d'étals et de fournisseurs. Nombre d'entre eux travaillent près de chez eux ou depuis leur domicile, souvent dans des quartiers formels malgré la croissance des logements informels.

La main-d'œuvre est mixte, les femmes étant plus nombreuses dans le commerce ambulant. L'émigration rurale et le nombre limité d'emplois formels expliquent la jeunesse de la main-d'œuvre. Les vendeurs ont généralement un niveau d'études secondaires, mais peu possèdent une formation supérieure, professionnelle ou technique spécialisée, notamment en compétences numériques et commerciales. L'expérience est variable : les vendeurs ont généralement une plus grande ancienneté sur les marchés formels, tandis que les vendeurs itinérants sont confrontés à l'instabilité et à des périodes d'emploi plus courtes. Si certains y voient une solution temporaire, nombreux sont ceux qui dépendent de la distribution automatique à long terme. Globalement, le niveau d'organisation du personnel est faible, ce qui limite les possibilités de négociation collective et de représentation.

Moyens de subsistance

La plupart des vendeurs dépendent exclusivement de leur activité pour vivre, même si certains cumulent plusieurs emplois similaires. Ils sont confrontés à de nombreux défis liés à leurs moyens de subsistance.

Les vendeurs utilisent différents types d'espaces commerciaux, allant de simples tables à des abris couverts fixes. Ceux qui vendent directement au sol sont souvent des vendeurs ambulants aux ressources limitées et aux emplacements précaires. D'importantes luttes de pouvoir existent autour de l'emplacement des commerces, impliquant parfois des groupes politiques. Si les autorités locales contrôlent généralement les espaces de marché et perçoivent des taxes, des leaders informels, parfois appelés « barons de l'espace », exercent également leur influence par des moyens non officiels, recourant parfois à l'intimidation ou à l'influence politique.

La plupart des vendeurs paient pour utiliser les espaces commerciaux, mais les modalités de paiement varient considérablement selon l'emplacement et le statut du marché. Les marchés fixes formels ont tendance à appliquer les tarifs les plus élevés et les plus standardisés, tandis que les marchés informels et les vendeurs ambulants sont confrontés à des paiements irréguliers et souvent informels. Les taxes sont perçues par divers acteurs, notamment les agents municipaux, la police, les intermédiaires et les propriétaires d'étals. De nombreux paiements sont informels, non déclarés ou constituent des pots-de-vin ou des frais de protection, ce qui rend les vendeurs vulnérables à l'exploitation.

La plupart des vendeurs ne sont pas enregistrés, ce qui les rend vulnérables au harcèlement, aux expulsions et aux frais arbitraires.

Seule une petite minorité de vendeurs possède une licence commerciale ou un enregistrement officiel. Nombre d'entre eux paient des frais sans reconnaissance ni justificatif officiel, ce qui limite leur accès aux aides formelles⁵ et accroît leur vulnérabilité.



Discussion de groupe pendant le processus de recherche participative en janvier 2025

MLa plupart des vendeurs ne contractent pas de prêts formels et privilégient l'autofinancement ou les groupes d'épargne informels. Ces coopératives financières informelles jouent un rôle important en facilitant l'accès aux ressources. Les hommes ont tendance à contracter plus facilement des prêts formels que les femmes, qui ont davantage recours aux sources de crédit informelles. Les prêts servent principalement à couvrir les frais de démarrage et le fonctionnement de l'entreprise, mais leur remboursement peut s'avérer difficile en raison des taux d'intérêt élevés et de l'instabilité des revenus.

Les revenus sont généralement faibles et instables, avec de faibles marges bénéficiaires, et les dépenses sont élevées en raison des paiements liés aux prestations. La plupart des vendeurs s'approvisionnent sur les marchés de gros ou auprès de fournisseurs informels, mais ne peuvent souvent pas acheter en gros faute d'économies suffisantes, ce qui augmente leurs coûts. Les principales dépenses comprennent les paiements aux fournisseurs, la sécurité, le stockage, les amendes, les pots-de-vin et parfois la rémunération d'autres employés.

Malgré le système multidevise officiel, le dollar américain domine les transactions en raison de la méfiance envers la monnaie locale et du besoin d'un moyen d'échange stable au quotidien. Certains commerçants utilisent les deux devises.

De plus, nombre d'entre eux doivent faire face à d'importantes charges financières familiales, telles que le loyer, les frais de scolarité et les personnes à charge. Les personnes veuves ou séparées disposent généralement de moins de ressources. Malgré les difficultés économiques, beaucoup de commerçants, notamment les femmes, tirent fierté et autonomie du fait de subvenir aux besoins de leur famille grâce à leur activité, ce qui renforce leur indépendance et leur reconnaissance sociale.

Conditions de travail et principaux problèmes

De manière générale, les vendeurs ne bénéficient pas de conditions de travail décentes. Ils travaillent généralement de longues heures, et ceux des marchés fixes informels ont tendance à travailler encore plus longtemps que les vendeurs ambulants ou de rue. La plupart des vendeurs travaillent six à sept jours par semaine, et plus de la moitié travaillent tous les jours sans repos suffisant. Les horaires de travail quotidiens sont souvent irréguliers pour de nombreux vendeurs, en particulier ceux qui exercent une activité informelle comme le commerce de rue ou ambulant. Cette irrégularité est souvent due à l'imprévisibilité de l'affluence, à l'accès précaire aux emplacements commerciaux et aux risques d'expulsion ou de harcèlement. Les vendeurs des marchés fixes formels bénéficient d'horaires de travail plus réguliers. Ces horaires longs et irréguliers reflètent les fortes pressions économiques auxquelles les vendeurs sont confrontés. Malgré ces nombreuses heures travaillées, les revenus sont souvent insuffisants, ce qui les oblige à travailler sans relâche. Il en résulte un épuisement physique et un déséquilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Le secteur est dominé par le travail indépendant, la plupart des vendeurs travaillant à leur compte. Un plus petit nombre sont salariés, souvent employés de manière informelle pour la vente, la sécurité ou le transport. Le recours aux contrats de travail formels est insignifiant. La plupart des travailleurs n'ont aucun contrat ou seulement des accords verbaux, qui offrent peu de sécurité d'emploi et de protection juridique. Les contrats écrits sont rares.

Lorsqu'ils existent, les marchés sont mal équipés en infrastructures, les installations sanitaires sont insuffisantes et l'accès à l'eau courante, à l'électricité et aux espaces de stockage fonctionnels est limité. Les vendeurs sont fréquemment victimes de violences et de harcèlement, sans protection adéquate, notamment de la part des autorités. L'accès à la protection sociale est restreint et les vendeurs sont fréquemment arrêtés, expulsés et leurs marchandises confisquées, ce qui limite leur accès aux espaces de travail.

Les groupes vulnérables, tels que les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les migrants, subissent des difficultés supplémentaires, notamment des barrières sociales et institutionnelles, des violences et du harcèlement sexistes, un manque d'accès au capital, des infrastructures de rue et de marché inaccessibles, la stigmatisation sociale et l'invisibilité juridique. Les femmes doivent également concilier travail et responsabilités familiales. Il n'existe pas de programmes de soutien ciblés pour améliorer leur accès aux ressources, à l'éducation et à la justice, et elles restent exclues de l'élaboration des politiques et de la planification urbaine.



Commerçante informelle sur son lieu de travail pendant le processus de recherche en janvier 2025



Un commerçant informel interviewé sur son lieu de travail en janvier 2025.

Formalisation

Le gouvernement élabore actuellement une Stratégie nationale de formalisation, en attente d'approbation. Des efforts ont été déployés pour formaliser le secteur, notamment des accords sur les espaces commerciaux, mais ceux-ci restent limités et peu de vendeurs participent aux consultations ou bénéficient du soutien des autorités. L'engagement gouvernemental est souvent perçu comme superficiel, voire symbolique, et les préoccupations des vendeurs sont largement ignorées. Un fossé persiste entre les intentions politiques et leur mise en œuvre concrète.

La connaissance des programmes gouvernementaux de soutien aux vendeurs est faible, et l'aide provient principalement d'organisations non-gouvernementales et de plaidoyer plutôt que de programmes officiels. Parmi les principaux obstacles à la formalisation figurent le coût et la complexité élevés des procédures réglementaires, la criminalisation des vendeurs, les contraintes économiques, le manque d'information et une méfiance généralisée envers les autorités. Ces difficultés expliquent que les vendeurs ambulants restent largement exclus des systèmes formels, avec peu d'opportunités de dialogue social ou d'amélioration de la protection du travail, malgré leur contribution significative à l'économie locale. Le cadre politique est fragmenté, politisé et instable, avec des réglementations incohérentes d'une municipalité à l'autre et l'absence de surveillance dédiée aux questions relatives à l'économie informelle. Les changements réglementaires fréquents, liés à des agendas politiques, entraînent un manque de planification à long terme et la révocation fréquente des autorisations temporaires, ce qui peut mener à des expulsions et au harcèlement.

L'Autorité nationale de sécurité sociale (ANSS) supervise les systèmes de protection sociale, mais les travailleurs de l'économie informelle n'y ont pas accès et y participent rarement en raison de la méfiance, du sentiment d'exclusion et de la perception que les prestations sont insuffisantes. Les politiques tendent à privilégier le secteur formel et criminalisent parfois les travailleurs de l'économie informelle, créant ainsi des obstacles à leur inclusion. Pour remédier à ces difficultés, l'ANSS s'efforce d'étendre la couverture aux travailleurs de l'économie informelle grâce à des systèmes inclusifs, à la concertation avec les parties prenantes, à une meilleure diffusion de l'information et à des initiatives de soutien financier, notamment des fonds de roulement à faible taux d'intérêt et des partenariats avec les banques.

Propositions relatives à la main-d'œuvre

Les vendeurs du secteur informel et leurs représentants réclament des améliorations urgentes :

- Amélioration des infrastructures de marché : abris, toilettes propres et séparées pour hommes et femmes, eau courante, espaces de stockage, sécurité, électricité et zonage organisé par biens et services. L'amélioration des infrastructures routières et de la gestion des déchets est également essentielle.
- La corruption et l'extorsion de la part des autorités sont généralisées. Il est impératif d'accroître la transparence, de mettre en place des mesures anticorruption, d'instaurer des tarifs justes et standardisés et de renforcer la sécurité, notamment pour les femmes, afin de réduire les vols, les agressions et le harcèlement.
- Les vendeurs sont confrontés à des taux d'intérêt élevés et à un accès limité au crédit. Le gouvernement devrait soutenir les prêts à taux abordables, promouvoir les groupes d'épargne communautaires tels que les SACCO et les coopératives, et proposer des formations en littératie financière et en gestion d'entreprise.
- Les dispositifs de protection sociale existants excluent largement les travailleurs du secteur informel. Il convient de simplifier l'accès à ces dispositifs, de réduire les obstacles bureaucratiques et d'utiliser des outils numériques pour faciliter l'inscription et les cotisations. Les initiatives locales de protection mises en œuvre par les vendeurs eux-mêmes doivent être soutenues.
- Les vendeurs ont besoin d'une reconnaissance légale en tant que travailleurs légitimes, bénéficiant de la protection du droit du travail. Les systèmes d'inscription doivent être simplifiés, abordables et accessibles, avec un accompagnement pour faciliter les démarches. Cela devrait notamment inclure l'encouragement de l'enregistrement des coopératives.
- Il est nécessaire de mettre en place des politiques unifiées, adaptées aux secteurs et aux régions, avec des structures gouvernementales dédiées à l'économie informelle. Les autorités locales ont besoin d'autonomie et de ressources pour élaborer des solutions adaptées au contexte. Les organisations de travailleurs de l'économie informelle devraient être officiellement reconnues et incluses dans l'élaboration des politiques par le biais de forums consultatifs permanents.
- Des programmes accessibles sont nécessaires en matière d'éducation financière, de compétences commerciales, de leadership, de négociation et d'éducation numérique, avec une attention particulière portée aux groupes vulnérables. Les initiatives de sensibilisation aux droits et les permanences d'assistance juridique devraient être développées.
- Le renforcement des organisations de vendeurs et de la négociation collective est essentiel. Les autorités devraient promouvoir un dialogue inclusif et soutenir les plateformes qui amplifient la voix des travailleurs de l'économie informelle. La société civile et les partenaires internationaux jouent un rôle important dans le plaidoyer, le renforcement des capacités et les initiatives de protection sociale.

Recommandations

La recommandation 204 de l'OIT exhorte les gouvernements à soutenir la transition de l'économie informelle à l'économie formelle en protégeant les droits des travailleurs, en garantissant un travail décent et en préservant leurs moyens de subsistance durant ce processus.

S'appuyant sur ces principes, les principales recommandations de cette étude soulignent l'importance d'améliorer immédiatement les conditions de travail des vendeurs, notamment en leur fournissant des espaces de travail sécurisés, des infrastructures adéquates, une protection contre le harcèlement et les expulsions, ainsi qu'une protection sociale renforcée. L'accès à des financements abordables devrait être facilité par une simplification des procédures d'enregistrement et un soutien aux modèles financiers coopératifs et communautaires. La reconnaissance des vendeurs comme travailleurs légitimes est essentielle, de même que la réforme des systèmes d'enregistrement bureaucratiques et une répartition cohérente des espaces de vente publics.

Une planification inclusive exige que les vendeurs de l'économie informelle et les groupes vulnérables soient au cœur de l'élaboration des politiques et de la planification urbaine, avec l'appui de la mise en place de instances formelles de consultation et de négociation. La formalisation doit être progressive, adaptée au contexte et flexible afin de répondre aux divers besoins des vendeurs sans compromettre leur capacité à gagner leur vie. Cette approche juste et à long terme vise à instaurer un climat de confiance entre les autorités et les vendeurs tout en favorisant des améliorations durables.



media@streetnet.org.za



+351 938 291 185



www.streetnet.org.za



@StreetNetInternational



@street_net_international



@Streetnet1